

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. P. MIGNOT, 4, rue Eugène-Manuel, Villeurbanne (Rhône).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Étranger 800 francs

EXCURSIONS PUBLIQUES

Dimanche 30 mars. — Excursion botanique dans la cùtière des Dombes. On partira par le car Lafond qui quitte le pont Lafayette (rive gauche) à 7 heures. On descendra à Beynost - Saint-Pierre à 7 h. 30. Retour à Lyon pour midi. Examen des plantes vernaies et des saules.

DONS

M. BOUDET : 300 F. — M. le Professeur WAUTIER : 100 F. — M. Christian BANGE : 1000 F. — Anonymes : 400 F. — G. B., Lyon : 600 F. — Avec nos remerciements.

GROUPE DE ROANNE

Séance du 10 Février. — Nous devons marquer d'une pierre blanche cette réunion à laquelle assistaient de nombreux auditeurs.

Mlle RAMEL, professeur, avait bien voulu faire connaître la Russie à ses collègues de la Société Linnéenne, à la suite de deux voyages qu'elle a faits en 1956 et en 1957 dans ce grand pays. Les clichés en couleurs étaient nombreux, bien choisis et le commentaire était parfait.

En fin de séance, notre collègue a présenté une belle collection de plantes et notamment des fougères cueillies en Russie, ainsi que des roches fossilifères d'une falaise d'Odessa.

— Pour éviter des frais de recouvrement, prière aux retardataires de vouloir bien remettre leur cotisation à un membre du bureau.

BIMILLENAIRE DE LYON

Mardi 4 mars. — Conférence de M. René JULIAN, Conservateur en Chef des Musées de Lyon : « Lyon et les Arts plastiques ».

Mardi 11 mars. — Conférence de M. Jacques DE LACRETELLE, de l'Académie Française : « La Gastronomie Lyonnaise ».

Mardi 18 mars. — Conférence de M. André MAUROIS, de l'Académie Française : « Philosophes Lyonnais : Pierre-Simon Ballanche ».

Ces conférences sont données à 21 heures au Théâtre des Célestins.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LISTE DES LEPIDOPTERES RHOPALOCERES RECOLTES EN 1955 AU LIBAN PAR H. DE LESSE (suite)

PAPILIONIDAE

par G. BERNARDI.

Graphium podalirius ssp.

1 ♂, 1 ♀ : Les Cèdres, 1900-2100 m, 2-7-VI-55.

1 ♂ : Zahlé, Qâa-er-Rim, 1200-1300 m, 1-VI-55.

Il est d'usage de rattacher les *G. podalirius* libanais à la sous-espèce *virgatus* Btl. L'holotype de *virgatus*, figuré par VERITY (1910, Rhop. Pal., pl. LX, fig. 6), est un exemplaire extrême de la forme estivale avec des dessins foncés très réduits. Les exemplaires récoltés appartiennent à la forme vernale et ne peuvent donc pas être utilisés pour une détermination subsppécifique.

Allancastria cerisyi ssp.

1 ♂ : Bhamdoûn à Faloûrha, 1000-1200 m, 31-V-55.

2 ♂ : Zahlé, Qâa-er-Rim, 1200-1300 m, 29-V-55.

Les 3 ♂ récoltés sont semblables à 13 ♂ et 10 ♀ du Laboratoire

d'Entomologie du Muséum de Paris des localités suivantes: Aintab, Antioche (Turquie), Xara (Syrie), Djezzine, Bcharré (Liban), Guedérré, Hassemabad-Poucht-e-Kouch, Goulaka, environs de Kermanghoh (Iran).

Les populations de ces localités appartiennent à mon avis à une sous-espèce inédite mais le matériel cité ci-dessus ne me paraît pas suffisant pour créer un nouveau nom. Cette sous-espèce me paraît bien distincte d'*A. c. speciosa* Stichel (1907, *Ent. Zeit.*, 21, p. 81) dont l'holotype ♀ a été fixé et figuré par BRYCK (1934, *Das Tierreich*, 64, p. 70, fig. 43) et de *A. c. deyrollei* Obth. (1869, *Petites Nouvelles Ent.*, I, p. 3) dont les « types » ♂ et ♀ ont été figurés par OBERTHÜR (1872, *Rev. Mag. Zool.*, 2^e série, 23, p. 480, pl. 21, fig. 1-2). A mon avis la sous-espèce *speciosa* Stichel se trouve en Turquie, Syrie, Liban et Israël à des altitudes plus basses que celles des localités des mêmes régions de la sous-espèce inédite. En effet on trouve, entre autre, *speciosa* à Ghazir et à Beyrouth dans le Liban (l'holotype de cette sous-espèce est étiqueté simplement « Syrie » selon BRYCK, 1934, l. c.). La sous-espèce *deyrollei* Obth. est par contre propre aux Alpes pontiques en Turquie (Amasia, Tokat, Merzifun; « types » de Trébizonde, selon OBERTHÜR, 1872, l. c.) et est donc bien isolée géographiquement de la sous-espèce inédite.

La sous-espèce inédite se distingue aussitôt de *A. c. speciosa* Stichel : 1°. en dessus par les dessins foncés beaucoup plus réduits et, surtout, chez la ♀, par l'absence de macules submarginales bleues aux ailes postérieures ; 2°. au revers entre autre par la présence d'une aire subapicale orangée aux ailes antérieures. Elle diffère de *A. c. deyrollei* Obth. surtout par la couleur de fond des ailes des ♀ en dessus : jaune pur vif ou jaune ocré sans semis noir au lieu de la teinte jaune pâle ou blanche à semis noir étendu de *A. c. deyrollei* Obth.

On notera que VERITY (1905, Rhop. Pal., pl. VII, fig. 6, ♂, 7, 11, ♀) donne d'excellentes figures en couleur de cette sous-espèce inédite. Je me réserve le droit de décrire cette sous-espèce dès qu'il me sera possible d'en étudier un matériel plus abondant.

Parnassius mnemosyne syra Vrtý (= *libanotica* Bryck).

2 ♂, 1 ♀ : Les Cèdres, 1900-2100 m, 2-7-VI-1955.

1 ♂, 1 ♀ : Zahlé, col routier 20 km à l'ouest, 28-30-V-55.

La synonymie citée ci-dessus a été démontrée par ZERNY (1932, *Iris*, 46, p. 168) et ELLISON et WILTSHIRE (1939, *Trans. Royal ent. Soc. London*, 88, p. 11).

PIERIDAE

par G. BERNARDI.

Euchloë charlonia penia Freyer.

1 ♀ : Zahlé, Qâa-et-Rim, 1200-1300 m, 1-VI-55.

Aporia crataegi augustior Graves.

1 ♂ : Les Cèdres, 1900-2100 m, 2-7-55.

Aporia crataegi meridionalis Verity.

1 ♂ : Zahlé, Qâa-er-Rim, 1200-1300 m, 1-VI-55.

L'unique ♂ récolté à « Les Cèdres » est très proche de la figure de l'holotype d'*A. crataegi augustior* Graves (GRAVES, 1925, *Trans. ent. Soc. Lond.*, pl. V, fig. 10) décrit de Salt en Transjordanie. Il présente au dessus des ailes antérieures : 1°. l'espace internervural R3-R4 (= Sc3+4-Sc5) entièrement saupoudré d'écaillés foncées ; 2°. des taches triangulaires

de même couleur jusqu'à la nervure Cu 2 (= M 2) ; 3°. quelques écailles foncées vers l'extrémité de A 2 (= SM 2). Il diffère seulement de l'holotype d'*augustior* Graves par l'absence presque totale d'écailles foncées dans la région apicale de l'espace R 2 - R 3 (= Sc 2 - Sc 3+4). L'unique ♂ récolté à Zahlé est par contre un ♂ de petite taille presque entièrement dépourvu de dessins foncés et se rapporte donc bien à l'holotype de *meridionalis* Vrtv (VERITY, 1911, Rhop. Pal., pl. LXVI, fig. 3) décrit de « Shar Deresy, Syrie septentrionale ».

Il semble donc, malgré l'insuffisance de matériel, que deux sous-espèces d'*A. crataegi* se trouvent au Liban, *meridionalis* étant remplacée par *augustior* à des altitudes plus élevées.

Nota : La nervulation citée entre parenthèses est exprimée dans la notation dite de ROTHSCHILD et JORDAN, utilisée par GRAVES dans la description originale d'*A. c. augustior* et actuellement surannée.

Pontia daplidice ssp.

1 ♂ : Les Cèdres, 1900-2100 m, 2-7-VI-55.

1 ♀ : Zahlé, Qâa-er-Rim, 1200-1300 m, 29-V-55.

Il n'est pas possible de déterminer subséparément ces exemplaires en l'absence des différentes formes saisonnières des stations de récolte.

Colias croceus Fourcroy f. ♀ *helice* Hübnér.

1 ♀ : Bhamdoun à Falourha, 1000-1200 m, 31-V-55.

Leptidea duponcheli xanthochroa Verity.

4 ♂, 1 ♀ : Les Cèdres, 1900-2100 m, 2-7-VI-55.

Cette sous-espèce, non représentée jusqu'ici, dans les collections du Muséum National de Paris, a été brièvement décrite, d'après 2 ♂ 1 ♀ de « Les Cèdres du Liban » par VERITY (1911, Rhop. Pal., p. 343) : « les ailes en dessus sont d'un beau jaune verdâtre très vif, les postérieures ont aussi le fond d'un beau jaune semblable ».

Les topotypes récoltés permettent de donner une description plus complète de cette sous-espèce, particulièrement en ce qui concerne le revers :

♂ : Dessus : ailes antérieures blanc faiblement verdâtre : plus jaunâtre dans la cellule, le long du bord externe et le long de la costa ; macule apicale peu développée, ne dépassant guère la nervure M 2. Ailes postérieures entièrement d'un jaune verdâtre. — ♂ : Revers : ailes antérieures à couleur de fond blanche sauf la cellule et la région apicale dont la couleur est jaune, la moitié basale du bord costal étant saupoudrée d'écailles noires. Ailes postérieures à couleur de fond jaune légèrement verdâtre sauf dans la cellule dont la couleur est jaune pâle ; presque toute l'aile est recouverte d'un semis dense d'écailles noires à l'exception des deux espaces clairs caractéristiques des formes vernaies de *L. duponcheli*, l'espace clair subtriangulaire de la région apicale étant très réduit (saupoudré d'écailles foncées entre R - M 1).

♀ semblable au ♂, mais à macule apicale avec plus d'écailles gris-verdâtre et moins d'écailles noires.

Cette sous-espèce diffère donc de toutes les autres sous-espèces de *L. duponcheli* Stgr. (*L. d. duponcheli* Stgr., d'Aix-en-Provence, B-du-Rh., France ; *L. d. fragilis* Vrtv, Salonique, Grèce ; *L. d. marmorae* Dil Iskelesi, mer de Marmara, Turquie ; *L. d. lorkovici* Pfeiffer, Marasch, Turquie) par l'importance de la coloration jaunâtre en dessus et au revers des ailes, mais elle n'est cependant pas entièrement jaune.

Présenté à la Section Entomologique en séance du 14 décembre 1957.